



## Je travaille au sein d'une agence La checklist ADEME pour intégrer ses parties prenantes aux actions de relations médias

- J'invite mon client à identifier son écosystème de parties prenantes.
- Je propose à mon client de construire une stratégie de relations médias en intégrant ses parties prenantes à ce travail.
- Lorsque cela est pertinent, je propose à mon client de mener des actions de relations médias collectives avec ses parties prenantes, basées sur un cadre de collaboration clair.
- Je suis transparent-e sur les collaborations que je mène avec mes parties prenantes (clients, journalistes, influenceurs...)
- Je rémunère mes fournisseurs dans les délais prévus.



## Je travaille au sein d'une organisation (entreprise, collectivité, association...) La checklist ADEME pour intégrer ses parties prenantes aux actions de relations médias

- J'identifie mon écosystème de parties prenantes internes et externes.
- J'intègre mes parties prenantes à la construction de ma stratégie de relations médias.
- Lorsque cela est pertinent, je mène des actions RP collectives avec mes parties prenantes, basées sur un cadre de collaboration clair.
- Je suis transparent-e sur les collaborations que je mène avec mes parties prenantes (clients, journalistes, influenceurs...).
- Je rémunère mes fournisseurs dans les délais prévus.
- Si je travaille au sein d'une organisation publique, je connais "Les lignes de conduite pour des consultations plus attractives et responsables" et je peux m'appuyer dessus pour l'organisation de mes appels d'offres (voir Zoom p. 94).

